

Réf: Dossier N° 015706

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SIEMO TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE,lot 98,ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2021 , et enregistrés au CEPICI le19/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIEMO TRANSPORT »

Objet : LE TRANSPORT PUBLIC, Et pour la réalisation de l'objet social :- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE,lot 98,ilot 1

Dirigeant(s) : M YAO KONAN BARTHELEMY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02703 du 09/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16536/GTCA/RC/2021 du 09/07/2021



Pour Avis

Le CEPICI